

ACTE COMMUNICABLE

L'an deux mil vingt-trois, le mardi 21 mars à 17 heures 15, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Condé-en-Normandie s'est réuni au lieu habituel de ses séances à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nathalie COLLIBEAUX, Vice-Présidente du C.C.A.S de Condé-en-Normandie. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux membres du conseil d'administration le jeudi 16 mars 2023.

Étaient présents : Nathalie BOUILLARD, Frédérique CLOTEAU, Nathalie COLLIBEAUX, Patrick DUJARDIN, Florence DUQUESNE, Marie-Danielle DUPONT, Jean ELISABETH, Isabelle GUILLOT, Yveline LENEPVEU et Françoise LEPRINCE

A donné pouvoir : Alain LEQUERTIER à Jean ELISABETH

Absents / Excusés : Louis CHEVALLIER, Valérie DESQUESNE et Gwenaël LONGEARD

Nombre de conseillers	Vote	Nature de l'acte : 7-5-2
- en exercice : 14	A l'unanimité	Télétransmission au contrôle de légalité le :
- présents : 10	- pour : 10	30 mars 2023
- votants : 11	- contre : 0	Publication le :
	- abstention : 0	03 avril 2023

Le compte-rendu du conseil d'administration du 07 février 2023 a été adopté à l'unanimité

DÉL-2023/010 - Subvention CSF

Il est proposé au conseil d'administration de voter, pour l'exercice 2023, la subvention suivante :

➤ CSF : 400 €

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité (Madame LEPRINCE, représentante de la CSF, ne prend pas part au vote) :

➤ vote l'attribution d'une subvention à la CSF d'un montant de 400 €.

➤ autorise Madame le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires.

Pour extrait conforme,
A Condé-en-Normandie, le 30 mars 2023

N. COLLIBEAUX
Vice-Présidente,


Le Maire Adjoint
Nathalie COLLIBEAUX